

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Saint-Flour
ALLANCHE - Commune

Séance du vendredi 15 novembre 2024

Délibération N° DE_133_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	10	12
Date de la convocation :		
08/11/2024		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze novembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Maurice JALENQUES, Maison des Services), sous la présidence de Philippe ROSSEEL.

Présents : Claudine HOUSELLE, Philippe ROSSEEL, ERIC VIALA, ALAIN GRIFFE, Roland VEDRINES, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON
Représentés : AUDREY BLANQUET représentée par Claudine HOUSELLE, JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, JENNIFER DEVÈZE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - SECTION DE MAILLARGUES 2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
65888	Autres	0	1 000
011 - 6188	Autres frais divers	0	-1 000
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses

Date de transmission de l'acte: 13/12/2024

Date de reception de l'AR: 13/12/2024

015-211500012-DE_133_2024-DE
A G E D I



TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Philippe ROSSEEL
Président de séance

JENNIFER DEVÈZE
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 13/12/2024

Date de réception de l'AR: 13/12/2024

015-211500012-DE_133_2024-DE

A G E D I